

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE D'AUBERTIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU 5 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept et le cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

**Présents** : Mmes BERSANS, CLASTRE, BRUN, LACAVE-PISTAA, HOURS ; MM. BERNADAS, MARSAGUET, DUPOUY, MEGE, PIAT, SANCHEZ, VALTON, TIRET-CANDELE.

**Absent-excuse** : M. MICHON

**Mme BERSANS** a été nommée secrétaire.

**1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2017**

*Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents*

**2°) Orientations budgétaires 2017**

Mme le Maire présente au Conseillers Municipaux, différents documents budgétaires. Elle leur demande d'en débattre.

Elle rappelle que l'année 2016 s'est terminée avec un excédent de fonctionnement **cumulé** de **119 210,37 €** et un excédent d'investissement **cumulé** de **116 652.80 €**. Ces résultats seront reportés au budget primitif 2017.

En ce qui concerne les taxes locales, Mme le Maire propose une stabilisation des taux pour l'année 2017. Le produit fiscal attendu pour équilibrer le budget s'élève à **150 405 €**.

La commune percevra en 2017 une attribution de compensation de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées de **83 686 €**. Mme le Maire rappelle que la compétence voirie (en autre) revient à la commune en 2017 et qu'il faudra en assurer la charge financière. Les dépenses de voirie seront inscrites en fonctionnement et en investissement.

La mise en accessibilité handicapé des bâtiments communaux est en cours ; des travaux d'équipement et d'amélioration de la performance énergétique seront également à l'étude en 2017. Ses dépenses sont inscrites au budget primitif 2017.

En fonctionnement, pour expliquer la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, Mme le Maire rappelle que toutes les communes doivent participer au redressement des finances publiques

(dette de l'Etat). Le montant exact n'ayant pas encore été communiqué, Mme le Maire propose de prévoir la somme de **51 286 €**. Cette somme sera ajustée si elle est connue avant le vote du budget.

***Les orientations budgétaires sont approuvées à l'unanimité des présents***

### **3°) Divers**

#### **a) Ecole :**

Les trois classes sont maintenues pour la rentrée 2017. Le Conseil Municipal a étudié la possibilité de renouveler pour un an le contrat à durée déterminée de l'adjoint d'animation à compter de septembre 2017.

Notre cantonnier fera valoir ses droits à la retraite à partir de novembre 2018. Il envisage une réduction de son temps de travail à compter de novembre 2017.

#### **b) Subventions :**

L'association de handball de Lasseube a demandé une subvention mais le conseil municipal n'a pas honoré cette demande 12 voix contre, 1 abstention et 1 voix pour.

#### **c) Sivu des Baïses :**

Travaux de nettoyage prévus : à partir de la propriété de M. et Mme Arrix-Bayle jusqu'à la propriété de M. Boretti, pour un montant de 1 926 € pris intégralement en charge par le SIVU.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 23 h 30

*Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.*